



Schweizerische Hämophilie-Gesellschaft
Société Suisse des Hémophiles

Bulletin

Nr. 5

ASSOCIATION SUISSE DES HEMOPHILES

BULLETIN NO. 5

Berne, Septembre 1968

ASSEMBLEE GENERALE

On regrettera que si peu de membres aient assisté à cette assemblée qui s'est tenue le samedi 11 mai dans les locaux du Centre de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse à Berne et qui avait pourtant été annoncée dans le Bulletin no. 4. En effet, ce fut l'occasion d'exprimer à M. Alfred Schwalm, qui a dirigé les travaux de l'Association dès ses origines, les remerciements de tous les membres pour le travail qu'il a accompli avec dévouement et compétence. Les nouvelles fonctions professionnelles de M. Schwalm à Langenthal ne lui permettent pas de continuer à assumer cette tâche, l'Assemblée a élu à sa place M. Anton Wüthrich de Thoune, et nous espérons beaucoup de ce nouveau président, jeune et dynamique. M. Marcel Blaser à Yverdon s'est vu déchargé de ses fonctions de trésorier pour celles de vice-président et l'Association aura donc désormais à sa tête un président de langue allemande et un vice-président de langue française. M. Charles Zutter, de Zurich, a été élu comme nouveau trésorier.

Le rapport du président sortant a fait ressortir que de nombreuses tâches restent à poursuivre ou à entreprendre. La collaboration active de tous les membres est indispensable pour que l'Association soit un organisme vraiment vivant et efficace. Le Comité leur demande instamment de l'aider à recruter de nouveaux membres et à faire mieux connaître la situation, les besoins et les problèmes des hémophiles. Toutes suggestions propres à les alléger seront bienvenues. Afin de pouvoir établir des listes régionales des membres hémophiles, chacun est invité à lui communiquer les noms et les adresses des hémophiles non membres de l'Association dont il

aurait connaissance. L'Assemblée a reconnu la nécessité d'étudier tout spécialement les problèmes de scolarisation et d'assurance et d'établir des contacts avec les bureaux régionaux de l'Assurance-Invalidité.

Le Dr. Stampfli, du Laboratoire central de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse, dont on connaît le dévouement à la cause des hémophiles, en présentant le rapport de la Commission médicale a relevé, entre autres combien il serait important de favoriser la constitution des centres suisses régionaux de physiothérapie pour hémophiles, et d'éveiller l'intérêt du corps médical suisse aux problèmes de l'hémophilie.

Les comptes pour l'exercice 1967, commentés par M. Blaser ont fait apparaître un bénéfice d'environ 4.500.- Fr., dû en partie au peu d'activité administrative du secrétariat et il faut envisager ce bénéfice comme devant permettre à l'Association d'intensifier son travail au cours de l'année prochaine.

Les cotisations pour 1968 ont été maintenues à 12.- Fr. au minimum pour les membres ordinaires et à 100.- Fr. au minimum pour les membres extraordinaires. Chacun est invité à les acquitter dès que possible.

L'organisation des travaux du secrétariat n'a pas donné, jusqu'à ce jour, des résultats tout à fait satisfaisants. La Croix-Rouge suisse fournit obligeamment son concours pour l'exécution des Travaux de dactylographie et l'expédition des Bulletins et circulaires et le Comité espère vivement que toute personne prête à apporter son aide voudra bien s'annoncer au Dr. Stampfli, afin d'assurer la meilleure information possible de tous les membres.

Le nombre limité d'inscriptions au camp d'hémophiles de St.-Cergue organisé par la Croix-Rouge suisse du 8 au 27 juillet 1968 a soulevé un certain étonnement. Les parents qui n'auraient pas pu ou n'auraient pas voulu y envoyer leur enfant sont invités à bien vouloir faire

connaître les raisons de leur abstention au Dr. Stampfli afin que le Comité et la Croix-Rouge Suisse puissent en tirer des conclusions utiles pour l'année prochaine.

Enfin, on relèvera une proposition fort intéressante formulée par M. Philippe Maire, demandant à chaque membre hémophile ou parent d'hémophile qui sait combien la connaissance de certaines expériences, médicales, de rééducation orthopédique, ou d'ordre administratif pourrait être utile à d'autres hémophiles, de ne pas hésiter à les communiquer, sous le sceau du secret médical, au Dr. Stampfli, au siège de l'Association (Laboratoire central de transfusion sanguine de la Croix-Rouge Suisse, Wankdorfstrasse 10, 3022 Berne, Tél. (031) 41.22.01. Ce dernier pourrait (avec l'accord de son correspondant), compléter les renseignements fournis en interrogeant le médecin traitant, par exemple, et établir une sorte de fichier des cas, que chaque hémophile pourrait consulter avec profit.

La 2^{ème} Assemblée générale de l'Association a pris fin après que le président sortant ait exprimé tous ses vœux pour la santé de ses membres et pour l'heureuse continuation de ses activités. Que chacun ait à cœur de contribuer à leur réalisation!

Nouveau président de l'Association suisse des hémophiles

Le président en charge, M. Alfred Schwalm, a manifesté, lors de la dernière Assemblée générale du 11 mai 1968, son intention de résigner ses fonctions. Son successeur a été élu à l'unanimité en la personne de M. Anton Wüthrich.

Dès la fondation de l'Association suisse des hémophiles, en novembre 1965, M. Schwalm s'est consacré de toutes ses forces à la Société qui venait d'être créée. Grâce à ses initiatives constantes et parce qu'il était convaincu de l'aide que l'Association pourrait apporter à tous les hémophiles suisses, cette dernière a, sous sa présidence, en dépit de difficultés multiples, entrepris

d'atteindre les buts qu'elle s'était fixés et elle les a réalisés dans une grande mesure.

Sous la présidence de M. Schwalm, les activités suivantes ont été menées à bien:

- Publication de 4 Bulletins destinés aux membres de l'Association
- Impression de la carte pour hémophiles
- Récolte de fonds
- Publication d'une liste de professions adaptées aux hémophiles
- Prise de contacts avec d'autres organisations
- Elaboration de listes de centres de traitement pour hémophiles, en Suisse et à l'étranger.

Si plusieurs des objectifs que l'Association s'était assignés n'ont pu être atteints durant la présidence de M. Schwalm, nous aimerions néanmoins souligner que de nombreux jalons ont pu être posés sur leur voie malgré les occupations professionnelles qui incombaient à M. Schwalm.

La démission de M. Schwalm est due à des raisons de santé aussi bien qu'à des motifs d'ordre professionnel.

M. Schwalm a été nommé, l'an dernier, directeur de l'école commerciale de Langenthal. Nous saisissons cette occasion pour lui adresser nos vœux les meilleurs au nom de l'Association suisse des hémophiles.

Le Comité de l'Association se réjouit de pouvoir continuer à compter M. Schwalm parmi ses membres et sait qu'il pourra faire appel à sa collaboration en tout temps. L'Association et son Comité adressent à leur ancien président, M. Schwalm tous leurs remerciements pour les services rendus et souhaitent pouvoir atteindre, sous la conduite de leur nouveau président, un aussi grand nombre d'heureux résultats.

Adresses des membres du ComitéPrésident

Wüthrich Anton

Werbefachmann

Niesenstrasse 17

3600 ThunTel. priv. 033 2.34.18

Bureau 033 2.58.58

Vice-président

Blaser Marcel

Employé de bureau

rue des Philosophes 33

1400 YverdonTel. priv. 024 2.36.75

Bureau 024 2.23.31

Secrétaire de langue française

Mlle Guillermin Micheline

route de Loex 8a

1213 Onex-GenèveTel. priv. 022 43.50.77Secrétaire de langue allemande

Joder Ernst

Gemeindeschreiber

Gutstrasse 161

8047 ZürichTel. priv. 051 52.19.32Trésorier

Zutter Charles

Zelglistrasse 40

8046 ZürichTel. priv. 051 57.32.07Assesseeurs

Baumann Hans

Grünhaldenstrasse 41

8052 ZürichTel. priv. 051 46.20.44

Dr. Stampfli Kurt

Sempachstrasse 7

3000 BernTel. priv. 031 41.14.47

Bureau 031 41.22.01

Mme Guillermin Madeleine
rue de Beaumont 5
1200 Genève

Tel. priv. 022 46.38.95

Schwalm Alfred
dipl. Handelslehrer
Nelkenweg 12
4900 Langenthal

Tel. priv. 063 2.28.60
Bureau 063 2.16.90

Renner Charles
dipl. Ing. ETH
Mösliweg 38
3037 Stuckishaus

Tel. priv. 031 24.14.99
Bureau 031 52.33.59

Président de la Commission médicale

Prof. Dr. Koller Fritz
Med. Klinik, Bürgerspital

4000 Basel (int. 25 55) 061 44.00.41
4125 Riehen, Wenkenhaldenweg 16, 061 51.18.00

Vérificateurs de comptes

Dr. Strauch H.-P.
Frohburgstrasse 51
8006 Zürich

Tel. priv. 051 28.68.76
Bureau 031 61.11.11
Eidg. Politisches Dep.

Maire Philippe
étudiant, rue Centrale
1580 Avenches

Tel. priv. 037 8.35.79

Suppléant

Jeanrenaud Louis
rue de Lyon 74
1200 Genève

Tel. priv. 022 45.16.54

Siège juridique de l'Association

Zentrallaboratorium SRK, Blutspendedienst

Wankdorfstrasse 10, 3022 Bern Tel. 031 41.22.01

Secrétaire de l'Association

Adresses des hémophiles

Mesdames,
Messieurs,

L'Association suisse des hémophiles compte aujourd'hui quelque 150 membres. Nous savons pourtant qu'il existe en Suisse un nombre considérablement plus élevé d'hémophiles.

Malheureusement, on ne nous communique que très sporadiquement des adresses d'hémophiles non encore affiliés à notre société et qui ne figurent donc pas dans notre cartothèque.

Dans l'intérêt même de nos membres et de notre Association, nous vous demandons de nous envoyer simplement les adresses de tous les hémophiles qui vous sont connus, afin que nous puissions atteindre notre objectif visant à rassembler tous les hémophiles de Suisse.

Il est de l'avantage de chacun que notre Association compte de nombreux membres, afin d'acquérir plus de poids et de pouvoir mieux dispenser ses conseils ou son aide à tous ceux qui en ont besoin.

Nous vous remercions par avance de l'esprit de collaboration que vous ne manquerez pas de témoigner, nous en sommes sûrs, et nous attendons donc vos communications qui devront être adressées à :

Laboratoire central de transfusion sanguine
Croix-Rouge Suisse
Wankdorfstrasse 10, 3000 B e r n e

Avec l'expression de ses sentiments les meilleurs

Le Président: A. Wüthrich

Appel à tous les membres en vue du paiement de la cotisation pour l'année 1968

L'article 5 des Statuts prévoit que l'Assemblée générale fixe les cotisations des membres. Celle du 11 mai 1968 a décidé de maintenir les cotisations pour 1968 au niveau de l'année précédente, soit:

- 12.-- fr. au minimum pour les membres ordinaires
 - 100.-- fr. au minimum pour les membres extraordinaires
- La contribution des membres collectifs est libre.

Vous trouverez en annexe un bulletin de versement postal que vous voudrez bien utiliser pour le paiement.

Tous les membres qui ne se seraient pas encore acquittés du paiement de leur cotisation pour l'année 1967 voudront bien le faire en même temps qu'ils paieront leur cotisation pour 1968.

En payant rapidement vos cotisations, vous éviterez à notre Association des frais postaux de rappel et, à notre trésorier, un travail supplémentaire. L'Association suisse des hémophiles dépend de vos cotisations pour pouvoir accomplir ses tâches.

Nous adressons tous nos remerciements à tous ceux de nos membres qui ont déjà versé leur cotisation pour 1968. Qu'ils veuillent bien ne pas s'étonner, de même que les destinataires habituels du Bulletin qui ne sont pas membres de notre Association, de trouver ci-joint un exemplaire du formulaire de versement postal. Nous avons dû le joindre à chaque exemplaire du Bulletin no. 5 afin de simplifier les modalités d'expéditions.

Avec mes salutations les meilleures

Le trésorier

Plaquette d'identité pour enfants hémophiles.

Quelques parents nous ont demandé d'étudier la création d'une plaquette d'identité pour jeunes enfants hémophiles, les plus âgés et adultes ayant déjà à leur disposition une carte d'identité.

Cette plaquette pourrait être réalisée sous forme d'un pendentif à porter autour du cou ou d'un bracelet à porter au poignet.

Elle porterait gravés:

- le nom et l'adresse de l'enfant
- le groupe sanguin et l'indication de l'hémophilie
- le No de téléphone, évent. du médecin à appeler en cas d'urgence
- le nom de notre association

Nous avons demandé des offres à divers fournisseurs. Le prix de revient est d'env. 40 à 50 fr. pièce, étant donné que les inscriptions à graver sont en majorité de caractère individuel et que la quantité à commander n'est pas importante. Notre association pourrait envisager une participation aux frais, ce qui en diminuerait quelque peu le prix de vente.

Dans ces conditions, nous serions d'accord de créer cette plaquette si le besoin s'en fait réellement sentir.

Il est évident que cette plaquette peut aussi être portée par des hémophiles adultes.

Nous saisissons cette occasion pour vous rappeler que si vous n'avez pas encore votre carte d'identité d'hémophile, ou si vous en désirez d'autres exemplaires, vous pouvez en obtenir auprès de M. le Dr. K. Stampfli, centre de transfusion sanguine CRS, Wankdorfstrasse 10, 3022 Berne.

Association suisse des hémophiles

Secrétariat: Laboratoire central du Service
de transfusion sanguine
de la Croix-Rouge Suisse
Wankdorfstrasse 10

3022 B e r n e

Tel. 031 41.22.01